

Fichier international de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

nom usuel du bâtiment : Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI),
Bourse de Commerce
variante du nom: îlot V32
numéro et nom de la rue : Place Jules Ferry et Quai Georges V
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

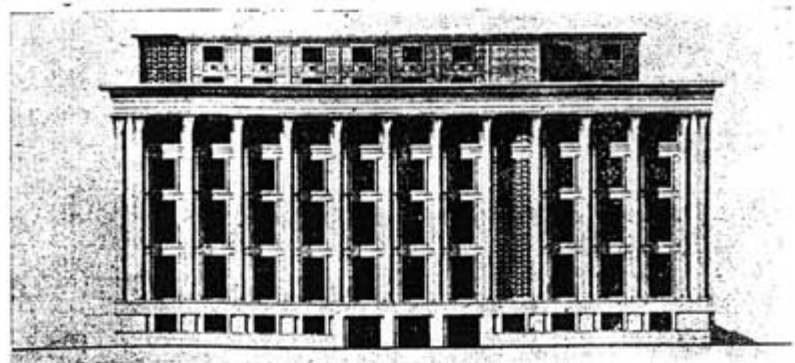
nom : Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre
adresse : Place Jules Ferry
téléphone : 02 35 55 26 00
fax : 02 35 55 26 26

ETAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45
fax : 02 35 19 46 15



Façade côté Est

CCI 001 : bureau du président (Archives CCI) et CCI 002 : premier projet élévation est.

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

Après les destructions de la guerre, il a fallu repenser l'ensemble du secteur de la Bourse du Havre. Dans le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 1947 entre Barhmann et des collaborateurs d'Auguste Perret, il est écrit que « l'axe de la Bourse doit rester tout à fait secondaire et ne pas être accusé par des bâtiments trop hauts pour ne pas nuire à l'ensemble de la place de l'Hôtel de Ville ». Dès 1947, la Chambre de Commerce du Havre a appelé en concours tous les architectes établis dans la ville. Les projets ont été soumis à un jury réunissant autour de M. Meunier, Président de la Chambre de Commerce, de M. Voisin, Maire du Havre, et d'Auguste Perret, plusieurs architectes et membres de la Chambre de Commerce. Le projet de Jean Louvet et René Déchenaud, dont l'architecture suivait les directives de Perret et employait son vocabulaire, a été finalement retenu. Mais par la suite, l'architecte parisien et directeur d'atelier à l'école des Beaux-Arts, Otello Zavaroni, a été nommé architecte en chef du bâtiment. Il a transformé sensiblement le premier projet des architectes havrais en le simplifiant. Les proportions et le parti sont à peu près les mêmes mais l'esthétique a changé.

Le programme précisait que les installations de la Chambre de Commerce et celles de la Bourse devaient être le plus séparées possible.

Le chantier fut ponctué de nombreux conflits survenus entre le président de la CCI et Zavaroni : le président a tout d'abord exprimé sa peur devant les balcons asymétriques de la façade sud (obliques par rapport à la façade) mais ceux-ci ne seront pas changés. En revanche le litige à propos de l'entrée d'honneur au sud, face au bassin, a eu bien plus de conséquences sur l'architecture. Le président la trouvant trop grande, il finit par stopper les travaux et par obliger Zavaroni à redessiner une entrée plus discrète, sans rampe d'accès.

Tout le complexe urbanisé qui jouxte la CCI a également été conçu par l'équipe d'Otello Zavaroni (Raymond Audigier, Jean Louvet, René Déchenaud, Leroy, A. Rémy, Pierre Groéné).

En mai 1953, un dessin de Zavaroni représentant la future Bourse a été exposé à la Foire-Exposition du Havre, sur le stand de la Chambre de Commerce.

architecte : Otello Zavaroni, Prix de Rome, architecte en chef.

autres architectes et intervenants :

Jean Louvet et René Déchenaud, architectes d'opération ; Nicolas Untersteller, fresque ; Henri Lagriffoul, sculpteur ; Paul Lemagny, graveur ; Jean Royère, décorateur ; décorateurs divers (Bernard Dunand, W. Baker, Lambert-Mesnager).

ingénieurs : M. Barets, ingénieur-conseil en béton armé.

contractants:

Entreprise-pilote Thireau-Morel ; gros-œuvre et fondations Thireau-Morel ; menuiserie et quincaillerie DORE ; plomberie Binet ; chauffage Tungini ; peinture et vitrerie Garel ; miroiterie Nion ;

serrurerie et ferronnerie Germain ; revêtement granit Fierain ; électricité Forlumen ; ascenseurs SACEM ; carrelages et faïences Joannez.

CHRONOLOGIE

date du concours: 1947

date de la commande :

période de conception : 1947-1953

durée du chantier : **début :** 1953 **fin :** 1957

inauguration : 22 juillet 1957, installation de la Chambre de Commerce dans la nouvelle Bourse.

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

L'actuel bâtiment de la Chambre de Commerce et d'Industrie a été mis à disposition du Groupe Partouche par la ville du Havre, dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public. Le Groupe Partouche y implantera un ensemble comportant un casino, un hôtel et des restaurants. La Chambre de Commerce doit intégrer un nouveau bâtiment situé au bout du bassin Vauban.

Etat du bâtiment :

Moyen. La colonnade extérieure présente des irrégularités de surfaces dues au retrait des plaques de granit qui le recouvrait.

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes:

ajout d'une mezzanine dans la salle des Pas-Perdus avec des bureaux ménagés en-dessous.

modification des portes d'entrée de la façade nord : une porte-tournoi a été ajoutée.

remaniement de l'accueil.

2002 : les plaques de granit recouvrant les colonnes ont été enlevées après que certaines soient tombées et doivent être remises dans le cadre du projet de réhabilitation.



CCI 004 : fresque de la salle des fêtes et CCI 007 : claustras.

©Photographie RSP, DOCOMOMO France, VDH

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

dessins, photographies, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :

Fonds Contemporain, demande de permis de construire PC 201/1953, PC 555/55.

Dossier documentaire 30/6.1.

- Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie :

1997-3-3 : devis de reconstruction à l'identique (1948) ; correspondance pour paiement des honoraires de l'architecte (1944-1958).

1997-3-4 : correspondance avec les entreprises (1953) ; procès verbaux de la commission de reconstruction (1952-1955) ; comptes-rendus des réunions de chantier n°150-198 (1957) ; correspondance (1954-1957) ; réception des travaux (1958-1959) ; réception salle des fêtes (1958) ; défaut d'étanchéité des colonnes (1957-1960) ; corrosion des câbles de précontrainte des piliers (1970-1972).

1997-3-5 : marchés, avenants, mémoires de travaux, devis descriptifs 1954-1959 (travaux de terrassement et de fondation, gros œuvre, revêtement d'une dalle de granit, miroiterie, étanchéité, plomberie, serrurerie, ferronnerie, menuiseries métalliques, menuiseries).

1997-3-6 : photographies de la maquette et de la construction.

1997-3-7 : correspondance sur la décoration et la pierre de parement utilisée (1967) ; contrats des artistes (1957) ; articles de presse (1956) ; photographies du bureau du président et correspondance avec Bernard Dunand (1956-1958) ; ameublement et achat de chaises à Jean Royère, aquarelle de Royère représentant une chaise, photographies 1650 à 1653 (1968-1971) ; plans d'aménagement de la salle des séances (1958-1965).

1997-3-8 : Plans (étage soubassement BH2E&W ; rez-de-chaussée BH3E&W ; 1^{er} étage BH1E&W ; 2^{ème} étage BH5E&W ; 3^{ème} étage BH6E&W ; terrasse BH7 ; coupes longitudinales BH8E&W ; coupes sur le hall BH9-10 ; coupes sur le hall d'entrée BH11-12 ; façades BH14-16 ; travées façades BH17 ; détails claustras BH18 ; coupes façades BH20, BH21, BH22.

1997-11-25 : photographies.

- Archives du Musée des Arts Décoratifs :

Fonds Jean Royère R.1650.

- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site www.culture.gouv.fr : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire.

Numéro Mérimée IA00130248.

autres sources, films, video, etc :

principales publications (par ordre chronologique) :

Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.

Coll., *Jean Royère, décorateur à Paris*, Musée des Arts Décoratifs, Paris, Norma, 2000.

Martin-Vivier (Pierre-Emmanuel), *Jean Royère*, Paris, Norma, 2001.

Collectif (Joseph Abram, Sylvie Barot, Elizabeth Chauvin), *Les Bâtisseurs, l'album de la reconstruction du Havre*, Le Havre, édition Point de vues, musée Malraux, 2002.

articles

« Bourse de commerce provisoire », *Le Havre Libre*, 30 décembre 1944, p. 1.

« L'ancienne Bourse sera rasée », *Le Havre Libre*, 5 juin 1947, p. 1.

« La reconstruction du Palais de la Bourse », *La Revue de la Porte Océane* n°27, juillet 1947.

« Fin de la destruction », *Le Havre Libre*, 1^{er} juillet 1949, p. 3.

« Remembrement et reconstruction des immeubles entourant la Bourse », *Le Havre Libre*, 6 décembre 1954, p. 3.

« La Bourse sort de terre », *Le Havre Libre*, 11 février 1955, p. 4.

« La nouvelle bourse », *Escale*, revue du personnel du port autonome du Havre n°36, mars 1956, p. 8.

« Voici le vrai et définitif visage du quartier de la Bourse », *Le Havre*, 7 juin 1956.

« La nouvelle Bourse de Commerce serait inaugurée l'automne prochain », *Le Havre Libre*, 21 mai 1957, p. 3.

« Les travaux de décoration de la Bourse avancent rapidement », *Le Havre*, 20-21 juillet 1957.

« Le jardin de la Bourse », *Le Havre*, 17 juin 1959. « La place de la Bourse », *Le Havre*, 23 juillet 1959.



CCI 008 : brise-soleil et CCI 009 : façade latérale
©Photographie RSP, DOCOMOMO France, VDH

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

La Bourse du Havre domine majestueusement le plan d'eau du Bassin du Commerce. En face d'elle s'élanche la passerelle de Guillaume Gillet, construite à la fin des années 1960, recréant ainsi l'ensemble urbain détruit.

Étendu sur 85 mètres de long et 35 mètres de large, cet édifice est constitué d'une trame en béton armé régulière. Il est formé d'un bâtiment de deux étages reposant directement sur un socle tandis que la toiture-terrasse, qui abrite le troisième étage, repose sur 16 piliers formant péristyle sur les façades avant et arrière. Ces piliers étaient revêtus à l'origine de plaques de granit de Suède adouci d'un gris-bleu aux reflets changeants. Les façades sont animées par des motifs d'architecture décorative : brise-soleil, claustras, balcons en biais, menuiseries en bois des vitres.

Deux entrées desservent le bâtiment. Côté Bassin du Commerce, quelques marches mènent à l'entrée d'honneur. Sur la place Jules Ferry, l'entrée des usagers est précédée d'un perron monumental. Elle donne accès au vestibule d'honneur situé dans l'est du bâtiment et d'où le grand escalier monte jusqu'au deuxième étage. Cet escalier est composé d'un double-jeu de volées en X, aux marches de marbre noir et encadré par des balustrades de bronze portant des plaques de verre. Des escaliers secondaires ont été disposés à chaque extrémité de l'édifice ainsi que des ascenseurs.

La division des deux éléments du programme se fait en hauteur : les services de la Bourse occupent tout le rez-de-chaussée surélevé et ceux de la Chambre de Commerce, les premier et deuxième étages. Au rez-de-chaussée, tous les services sont attenants à la salle des Pas-Perdus qui représente le centre même des affaires, de sorte que l'on pouvait accéder aux deux salles de call (cotons et cafés) ainsi qu'à la salle de lecture et de correspondance. Des cabines téléphoniques étaient disposées dans l'enceinte même de la salle des Pas-Perdus.

Les locaux de la Chambre de Commerce, sont répartis au sud sur deux étages : bureaux du président, du secrétaire général et des vices-présidents, secrétariat, comptabilité, archives. Des logements ont été prévus au troisième étage ainsi que dans une partie du soubassement. Ce bâtiment possède également de nombreux locaux d'apparat : la salle des fêtes et la bibliothèque au deuxième étage sud, un petit musée colonial au deuxième étage nord, la salle de conférence au deuxième étage angle nord-ouest, les salles de séances et de commissions.

A l'intérieur, l'ossature de béton armé y est conservée apparente pour les plafonds et les poteaux, restés bruts de décoffrage. Le sol est revêtu de dalles de pierre de Comblanchien et les murs de travertin.

La vaste salle des Pas-Perdus mesure 40 mètres sur 15, et possède une hauteur sous plafond de 12 mètres. Elle correspond au trois niveaux des étages. Elle est entièrement vitrée sur sa façade nord (les seize baies vitrées sont constituées chacune d'une dalle de verre de 3,90 x 3,90 mètres) mais également sur ses faces intérieures puisqu'elle est séparée du reste du bâtiment par des parois de glaces et des claustras de béton doré. Son volume correspond aux trois niveaux des étages. Une fresque monumentale est consacrée aux activités industrielles, commerciales et portuaires du Havre. Longue de 60 mètres, elle habille le haut de deux murs. Son plafond en béton précontraint à ossature apparente est soutenu par des poutres jumelées d'une portée de 14 mètres entre lesquelles s'insèrent les dispositifs d'éclairage. Une discrète polychromie complète la décoration du bâtiment.

Une fresque sur stuc de 45 mètres traitant de la vie de la faune marine s'étend sur toute la longueur du mur de la salle des fêtes, face au Bassin du Commerce.



CCI 010 : balcons de la façade sur le bassin, CCI 011 : baies de la façade sur la place Carnot et CCI 012 : fresque de la salle des pas perdus ©Photographie RSP, DOCOMOMO France, VDH

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Le chantier a reçu la visite de nombreux techniciens français qui ont observé son déroulement.

2. appréciation sociale :

Véritable institution havraise, ce bâtiment est intimement lié à l'histoire commerciale du Havre, port et lieu d'échange de marchandises. Le Havre a été pendant près d'un siècle, jusqu'en 1939, une place financière de première importance. La Bourse, dont le Palais est construit en 1880, jouait avant-guerre un rôle international dans l'établissement des prix des cotons, du café des épices et des bois exotiques.

3. appréciation artistique et esthétique:

On peut considérer ce bâtiment monumental comme un exemple de la vitalité du système des Beaux-Arts. Il présente une sorte de synthèse des arts plastiques. Dès les premiers projets, les créations de trois artistes ont été intégrées à son architecture.

Nicolas Untersteller, membre de l'Institut, est professeur de fresque à l'école des Beaux-Arts de Paris. Il en devient le directeur de 1948 à 1967. Il est l'auteur des fresques des églises du Saint-Esprit et de Saint-Pierre de Chaillot à Paris ainsi que des vitraux au ciment de l'église Sainte-Thérèse de Metz. Dans la salle des Pas-Perdus de la Bourse du Havre, une fresque très colorée et visible depuis l'extérieur symbolise l'activité du port du Havre (navigation, industries, importation de produits exotiques). À 8 mètres au-dessus du sol, elle s'étend sur 32 mètres pour 4 mètres de large. Henri Lagriffoul, Grand prix de Rome, est l'auteur des sculptures du petit hall d'entrée ouest (travertin sculpté en haut-relief). Elles ont pour thème les activités navales et portuaires (la

construction des bateaux, la pêche, la mer et ses périls). Elles ne sont actuellement plus en place. L'immense fresque de la salle des fêtes a été dessinée et effectuée par Paul Lemagny (membre de l'institut, Grand prix de Rome) grâce à la technique de la gravure sur pierre encrée (traits noirs sur fond blanc). Elle représente un paysage sous-marin fantastique (sirènes, monstres). Son graphisme dynamique est caractéristique des illustrations des années 1950.

Un panneau de laque noir et or figurant un port entouré d'une multitude de bateaux, trône au-dessus du canapé dans le bureau du président. Il a été réalisé par Bernard Dunand, fils du célèbre décorateur et créateur de laques Jean Dunand.

La salle des fêtes et le bureau du vice-président sont revêtus de palissandre. La décoration acajou du bureau du président est complétée par le mobilier de Jean Royère : fauteuils, tables, lustre et canapé. En 1968, des chaises avec ornement en bronze doré s'y ajoutent. En 1971, la CCI effectue une nouvelle commande de huit lustres en fer forgé doré et leurs cent soixante abat-jour correspondants. Jean Royère, l'un des décorateurs les plus renommés des années 1950, est un habitué des programmes luxueux de cette envergure. Cependant, le mobilier qu'il dessine pour la CCI du Havre, dans un style Consulat devant rappeler la création de la Bourse en 1802, est moins original que ses œuvres habituelles tout en courbes.

L'évolution du projet architectural par Otello Zavaroni dévoile une atténuation du néoclassicisme premier : seuls les volumes et les proportions sont repris. Sans se démarquer complètement du style Perret grâce à sa colonnade et son béton, la Chambre de Commerce du Havre se place davantage dans la mode architecturale des années 1950 avec ses claustras, son brise-soleil latéral ou ses couleurs.

4. arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables:

Parmi les Bourses du Commerce les plus marquantes de l'histoire de l'architecture française, on peut retenir l'ancienne halle au blé surmontée d'une immense coupole métallique conçue par François-Joseph Bélanger (F. Brunet ingénieur, 1806-1811, Paris 1^{er} arrondissement). La colonnade est l'une des caractéristiques formelles des bourses (Palais Brongniart, début 19^{ème} siècle, Paris 2^{ème} arrondissement) et des tribunaux. C'est avec la Bourse d'Amsterdam (1896-1903) construite en brique nue sur un système de trame par Hendrik Petrus Berlage, que ce type d'édifice commence à se défaire des ornements du 19^{ème} siècle.



CCI 013 : escalier principal et CCI 014 : hall
©Photographie RSP, DOCOMOMO France, VDH

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

liste des documents assemblés dans le dossier

1. archives visuelles originales:

- CCI 001 : bureau du président (Archives CCI)
- CCI 002 : premier projet élévation est
- CCI 003 : premier projet élévation place Carnot

2. photographies et dessins récents:

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, 2003) :

- CCI 004 : fresque de la salle des fêtes
- CCI 005 : salle des pas perdus
- CCI 006 : façade sur le bassin
- CCI 007 : claustras
- CCI 008 : brise-soleil
- CCI 009 : façade latérale
- CCI 010 : balcons de la façade sur le bassin
- CCI 011 : baies de la façade sur la place Carnot
- CCI 012 : fresque de la salle des pas perdus
- CCI 013 : escalier principal
- CCI 014 : hall

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre, juin 2004

Direction scientifique : Fabienne Chevallier et Joseph Abram